



PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 49 - OCTOBRE 2013

SOMMAIRE

37_Préfecture d'Indre- et- Loire

Secrétariat Général

Arrêté N °2013269-0015 - DDFIP - délégation de signature données par le
responsable de la trésorerie de Tours Banlieue Sud (26 septembre 2013)

..... 1

Direction départementale des finances publiques

Le comptable, responsable de la trésorerie de Tours Banlieue Sud

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à madame Nicole BROUSSEAU et monsieur Christophe GREZES adjoints au comptable chargé de la trésorerie de TOURS banlieue sud à l'effet de signer :

1°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement,

b) les avis de mise en recouvrement ;

c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

d) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment l les déclarations de créances ;
aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Signature des AMR	Signature des déclarations de créances
BROUSSEAU NICOLE	I	Néant	X	X
GREZES CHRISTOPHE	I	Néant	x	x
FAUCOMPRE LAURENCE	CP	Néant	x	x
BOULAY VERONIQUE	CP	Néant	x	x

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Indre-et-Loire.

A Saint Pierre des Corps, le 26/09/2013

Le Comptable,

A. GABRIELI